

# L'amitié au boulot, parlons-en !

Pour commencer, j'aimerais partager cette citation de Confucius que j'aime beaucoup : « *Trois sortes d'amitié sont avantageuses, et trois sortes d'amitié sont nuisibles. L'amitié avec un homme qui parle sans détours, l'amitié avec un homme sincère, l'amitié avec un homme de grand savoir, ces trois sortes d'amitiés sont utiles. L'amitié avec un homme habitué à tromper par une fausse apparence d'honnêteté, l'amitié avec un homme habile à flatter, l'amitié avec un homme qui est grand parleur, ces trois sortes d'amitiés sont nuisibles* ». Cette citation est parfaite pour introduire le sujet de l'amitié au boulot ! **Un sujet paradoxal et double** : en effet, d'une part, il est souvent déconseillé de travailler avec un ami, de mettre ses billes dans un même projet ou une même entreprise, car en cas de tensions ou faillite, l'amitié est brisée ; d'autre part, force est de constater que les meilleures amitiés dans notre vie d'adulte naissent sur le lieu de travail.

***Alors comment s'y retrouver ?***

Comme toujours, le meilleur guide est le bon sens ! L'amitié sur le lieu de travail n'est ni une bonne, ni une mauvaise chose. **Elle n'est pas nécessaire, ni fondamentale : ce qui compte, c'est la courtoisie, le sourire, l'esprit d'équipe et une attitude positive.** Si l'amitié naît et dure tant mieux ! Seulement, si ça se passe mal, cela peut perturber l'équilibre de l'équipe et sa performance. Il y a donc quelques précautions à prendre. Mais plus pour l'employeur que pour l'employé : en effet, le premier a intérêt que les uns et les autres s'apprécient, que l'ambiance soit agréable et fluide, c'est aussi la raison pour laquelle les entreprises organisent les repas de fin d'année, les sorties, les activités, mais il ne faut pas que cela génère des situations de forte émotion

ou de conspiration. **L'amitié au boulot est donc à surveiller.** Il ne s'agit pas d'être interventionniste pour l'employeur ou le chef, mais de savoir dialoguer ou rappeler gentiment à l'ordre s'il le faut. Parfois, il faudra juste rappeler à vos employés trop enclins à perdre du temps autour de la machine à café pour parler du match de foot qu'ils sont dans un cadre professionnel.

### ***La bonne attitude***

Pour l'employé, mieux vaut prendre son temps avant de considérer qu'un collègue est un ami et accorder sa confiance progressivement. On a parlé du bon sens, il y a aussi la prudence. Il ne s'agit pas d'être froid et dans le contrôle, mais juste de se souvenir que vous êtes au boulot ! La prudence est de mise notamment si vous êtes amené à travailler de façon proche dans le cadre d'un projet ou d'une mission : il ne faut pas oublier que vous avez des objectifs et un employeur. **Au fond, c'est avec le temps qu'on peut évaluer si une relation professionnelle est une amitié.** Le test le plus fréquent est de constater si la relation continue en dehors du cadre professionnel, si vous prenez régulièrement des repas ensemble loin de la cafeteria, si vous partagez des activités, même et surtout quand vous aurez quitté votre entreprise. C'est souvent là qu'on a la preuve ou la déception...Combien de relations amicales au travail disparaissent le jour où on quitte l'emploi ! Il est courant d'entendre « *Il ne m'a jamais rappelé ! Ou « Je ne l'ai jamais revue* ». Enfin, pour ce qui est des liens amicaux avec votre employeur, beaucoup plus rares, plus épineux, mais possibles, n'oubliez pas la phrase de Confucius...